

**ARRÊTÉ DEP-2026-001 PORTANT NOMINATION DU JURY
DU BACCALURÉAT PROFESSIONNEL TECHNICIEN EN PROTHÈSE DENTAIRE**

La directrice du service interacadémique des examens et concours :

Vu les articles D 222-31 à D 222-33, D 337-93 du code de l'éducation ;

Vu l'arrêté du 10 avril 2020 portant création du baccalauréat professionnel technicien en prothèse dentaire ;

Vu l'arrêté rectoral conjoint DEP-2026-1000 nommant les présidents de jurys aux baccalauréats professionnels ;

- ARRÊTE -

Article 1 : Le jury d'admission du baccalauréat professionnel technicien en prothèse dentaire pour la session 2026 dans les académies de Créteil, Paris, et Versailles est ainsi constitué :

Présidente :

Madame Rima HADDAD, enseignante-chercheuse

Président adjoint :

Monsieur Sacha JUNCKER, enseignant

Enseignants :

Monsieur Eric LETESTU

Madame Valérie VERBEKE

Madame Nicole MARIE

Madame Séverine ARGAUD

Professionnels :

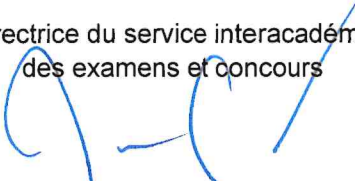
Monsieur Bruno BRETON

Monsieur Maxime LEGOUSSE

Article 2 : La secrétaire générale du service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 05 juin 2026.

La directrice du service interacadémique
des examens et concours



Aurore COLLET